

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 560 Signature de la convention d'application financière au titre de l'année 2016 de la convention de coopération cinématographique avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'application financière au titre de l'année 2016 avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La convention d'application financière au titre de l'année 2016 de la convention de coopération cinématographique avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC) est approuvée.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer cette convention d'application financière au titre de l'année 2016.

Article 3 : Les dépenses correspondantes ont été inscrites au budget primitif 2016

-à hauteur de 1 954 000 euros au total sur le budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris, avec d'une part 1 704 000 euros sur la rubrique 314, chapitre 65, nature 6574, et d'autre part 250 000 euros sur les rubriques 314, chapitre 011, natures 611 et 6042 ;

-à hauteur de 497 500 euros sur le budget d'investissement 2016 de la Ville de Paris, avec d'une part 447 500 euros sur la rubrique 314, chapitre 204, nature 2042, et d'autre part 50 000 euros sur la rubrique 314, chapitre 23, nature 2318.

Article 4 : La recette correspondante à l'avenant financier pour l'année 2016, soit 130 000 euros maximum, sera constatée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 et des exercices suivants, chapitre 77, nature 7788.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO